SNP 2025 : hérédité et diabète de type 2

« Si je suis atteint de diabète, est-ce que mon enfant le sera également ? » Vous êtes nombreux à vous poser cette question si vous êtes atteint d'un diabète de type 2. En 2025, la Fédération Française des Diabétiques a donc choisi cette thématique pour la 14e Semaine Nationale de Prévention du diabète de type 2 (SNP), organisée du 1er au 8 juin prochain.

Hérédité : de quoi parle-t-on ?

L'hérédité en matière de santé correspond à la transmission de certaines prédispositions génétiques et caractéristiques génétiques, d'une génération à l'autre. Si un parent est atteint d'un diabète de type 2, il peut dans certains cas transmettre des gènes de prédisposition, augmentant ainsi le risque pour son enfant d'être lui-même touché par un diabète. Cependant, l'hérédité n'est pas une fatalité et certains de nos caractères héréditaires peuvent être influencés par notre environnement et notre mode de vie. En effet, le diabète de type 2 est une maladie multifactorielle. Avoir une prédisposition génétique ne signifie pas systématiquement que l'on va développer un diabète, mais que le risque est plus élevé.

Hérédité et diabète de type 2 : ce qu'il faut savoir

En France, 4,3 millions de personnes sont atteintes d'un diabète. Parmi eux, 92 % vivent avec un diabète de type 2, 6 % avec un diabète de type 1 et 2 % avec un diabète rare.
Selon les études épidémiologiques*, pour le diabète de type 2, le poids de l'hérédité est très important. En effet, si le père ou la mère est atteinte d'un diabète de type 2, le risque d'en développer un s'élève à 30 %. Si les deux parents sont atteints, le risque s'élève à plus de 50 %.

Les femmes ayant développé un diabète gestationnel durant leur grossesse ont sept fois plus de risque de développer un diabète de type 2 à l'avenir.
La bonne nouvelle est que, même si vous avez des antécédents de diabète de type 2 dans votre famille proche (parents, frères et sœurs), vous pouvez le retarder, voire l'éviter, en adoptant un mode de vie sain. L'hérédité est un facteur de risque non modifiable, mais il existe plusieurs facteurs modifiables sur lesquels nous pouvons agir, tels que l'alimentation, l'activité physique, le tabagisme et la consommation d'alcool…

La prévention : une nécessité pour lutter contre le diabète de type 2

Lors de la Semaine Nationale de Prévention, le 1er juin 2025, la Fédération vous invitera à évaluer votre risque de développer un diabète de type 2 en effectuant le test : FINDRISC. Ce test de huit questions ne vous prendra pas plus de trois minutes !

Nous aurons plaisir à vous en dire plus très bientôt. En attendant, restez connectés aux canaux de communication de notre Fédération : suivez-nous sur Facebook, Instagram ou abonnez-vous à notre newsletter pour ne rien manquer ! De nombreuses actions seront organisées par les associations fédérées, dans votre région !

Un webinaire pour comprendre le diabète de type 2 : entre hérédité et autres facteurs de risque

La Fédération organisera un webinaire avec PréciDIAB le mardi 3 juin à 18 h, sur le thème du diabète de type 2 et de l'hérédité, en direct sur Facebook, LinkedIn et Youtube. Lors de cette session, le professeur Philippe Froguel, diabétologue et généticien, membre de PréciDIAB, et Claude Chaumeil, président de l'Association des Diabétiques d'Île-de-France, atteint d'un diabète de type 2, répondront à vos interrogations.

Pour en savoir plus :

Découvrez nos pages :
- Qu'est-ce que le diabète ?
- Le poids des gènes dans les diabètes : ça change quoi de le savoir ?

Sources :
- Inserm. Diabète de type 1 : Une maladie auto-immune de plus en plus fréquente. [Consulté le 13 mars 2025].
- Inserm. Enquête nationale périnatale : résultats de l'édition 2021. presse.inserm.fr. [Consulté le 13 mars 2025].
- Assurance Maladie. Data pathologies. data.ameli.fr. [Consulté le 13 mars 2025].
- Assurance Maladie. Causes et facteurs favorisants du diabète. ameli.fr. [Consulté le 13 mars 2025]